



Contre

les cambriolages,

adoptez

les bons réflexes



Protection / Prévention / Vigilance



Les bons réflexes, avant...

Protégez les accès

- **Equipez votre porte** d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel si possible (*entrebâilleur, œillette, interphone*)
- **Equipez votre habitation** de grilles et/ou de volets pour les fenêtres du rez-de-chaussée.
- **Installez un projecteur** extérieur avec détecteur de présence
- Pensez éventuellement à un système d'alarme agréé couvrant tous les étages

Soyez prévoyant

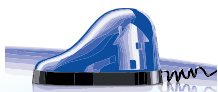
- **Photographiez vos objets** de valeur (*cela facilitera le travail des forces de l'ordre et l'indemnisation de votre assureur*)
- **Notez le numéro de série et la référence des biens** de valeurs et conservez vos factures.

Soyez vigilant

- **N'inscrivez pas votre nom ni votre adresse** sur vos trousseaux de clés.
- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous avez perdu vos clés.
- **Assurez-vous du bon verrouillage de vos fenêtres et de vos portes** même pour une absence de courte durée.
- **Fermez la porte à clé** même lorsque vous êtes chez vous.
- **Ne laissez pas vos sacs**, pièces d'identité ou trousseaux de clés **dans l'entrée** de votre domicile.
- **Méfiez-vous lors des moments de démarchage** à domicile : ils peuvent être l'occasion de repérages.
- Avant de laisser **un inconnu** entrer chez vous, **vérifiez son identité**. *En cas de doute, appelez la société dont votre interlocuteur se réclame.*
- En cas d'absence, ne laissez jamais traîner une échelle ou des outils dans votre jardin.

En cas d'absence prolongée

- **Prévenez vos voisins de confiance**
- **Laissez un double de clés** à une personne de confiance
- **Faites relever régulièrement votre courrier** et ouvrir quotidiennement les volets
- **Ne laissez pas de message d'absence** sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux



Opération tranquillité vacances

Signalez votre départ à la gendarmerie de votre domicile et profitez d'une ronde de sécurité lors des patrouilles.

Comment faire ?

Remplissez le formulaire disponible en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur, imprimez-le et rendez-vous muni de votre formulaire à votre brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.



... après

Témoin ou victime d'un cambriolage, composez le **17** ou le **112**

- **Si les cambrioleurs sont encore sur place**, ne prenez pas de risques, privilégiez le recueil d'éléments d'identification (*physionomie, vêtements, type de véhicule...*)
- **Avant l'arrivée des forces de l'ordre** :
 - > **Après le passage des forces de l'ordre** :
 - > Faites opposition auprès de votre banque
 - > Changez les serrures
 - > Déclarez le vol à votre assureur par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés
 - préservez les traces et les indices

Les numéros essentiels à retenir

Situation anormale ou comportement suspect,
composez le **17** ou le **112**

Carte de crédit perdue ou volée :
0 892 705 705

Opposition chéquier perdu ou volé :
0 892 683 208

Strasbourg.eu
eurométropole

